

# Méditerranée Porte des Maures

## Bormes-les-Mimosas

### Georges Roux : « Près de 1 000 heures de bénévolat en 2019 pour le CCFF »

En ce début 2020, la formation des femmes et hommes en orange a débuté. L'occasion pour Georges Roux, le président du Comité Communal Feux de Forêts (CCFF), de faire le point sur les actions de l'année passée.

À part deux sinistres recensés – probablement d'origine humaine –, l'été 2019 a été calme pour le CCFF local, avec une ventométrie faible : « Fort heureusement, 2019 nous avons été épargnés sur le front des incendies ! Seuls deux sinistres sont à déplorer, l'un dû à une erreur humaine, l'autre très probablement à un mégot de cigarette », se félicite le président du CCFF.

Ainsi, le comité a, l'année passée, totalisé 978 heures de bénévolat.

Mais, le bilan se présente, en demi-teinte, selon le patron du Comité Communal Feux de Forêts : « Je constate que certains bénévoles

sont de moins en moins investis. L'année 2019 signe aussi une décroissance du nombre de bénévoles, certains ne s'investissant plus, pour des raisons professionnelles, voire en raison d'un désintérêt ».

Conséquence de cette situation, une liste réduite à 12 membres actifs, ce qui génère beaucoup de difficultés pour tenir la saison.

#### RECONNAISSANCE ENVERS LES ANCIENS

Quant aux « anciens », qui n'ont plus l'âge d'aller sur le terrain en raison d'impératifs de sécurité, ils ne sont pas exclus du CCFF :

« En réalité, ils sont réemployés dans des



fonctions non-opérationnelles. Leurs états de services, rendus pendant près de deux décennies pour certains, ne justifient pas une exclusion du CCFF », précise Georges Roux.

Par ailleurs, le président a fait état des nouveautés en faveur de la protection des forêts. Cette année 2019 a, ainsi, vu la mise en place d'un nouvel outil (e-brigade), service automatisé permettant une gestion facilitée des vacances. Enfin, un nouveau véhicule est venu renforcer le parc automobile, ce qui a permis de réaliser des patrouilles de nuit.

À l'issue de ce bilan, Georges Roux a souhaité « remercier ces bénévoles investis, amoureux de leur forêt qui ont permis au CCFF d'assurer avec détermination, sérieux, professionnalisme, et efficacité, leurs missions au service des habitants de la commune ».

Julien AZOULAI



## L'accueil de loisirs récompensé par la CAF

L'ALSH - accueil de loisirs sans hébergement - a obtenu une aide dans le cadre du « Plan mercredi », mis en place par la CAF.

Une reconnaissance de l'investissement des équipes qui permet d'aller plus loin, notamment sur le volet de l'inclusion du handicap. C'est dans le cadre du « Plan mercredi », label de qualité obtenu en 2018 par la commune pour son accueil de loisirs, et de l'aide de la CAF, que le service jeunesse de la ville a répondu à un appel à candidature.

« Nous avons positionné notre accueil de loisirs, pour les 3-12 ans, sur deux axes forts qui nous tiennent particulièrement à cœur, la culture et le handicap », explique Cécile Gattus, responsable du service jeunesse.

Une initiative porteuse puisque la CAF a attribué une aide financière permettant de mettre en œuvre ces deux volets.

#### RICHESSE DES TERRITOIRES

Dans la partie « culture » de son projet, l'ALSH a mis en œuvre une action intitulée « Arrêt sur images ».



Elle permet, grâce à l'intervention de Nicole Budonaro, plasticienne professionnelle de l'association Candide, d'aiguiser le regard des

enfants sur le monde qui les entoure. Grâce à différents ateliers et sorties ponctuelles, les petits Borméens découvrent la richesse des territoires

qui les entourent. Second axe fort qui bénéficie d'une aide financière de la CAF, l'inclusion du handicap. « Nous mobilisons un renfort d'encadrement dans le groupe qui accueille les enfants en situation de handicap et, au besoin, nous pouvons mobiliser différents professionnels. Nous bénéficions également d'une formation pour l'ensemble de notre équipe d'encadrement. Après le handicap cognitif, nous suivons aujourd'hui un module concernant la communication avec les familles, pour terminer sur deux journées de socle commun sur le handicap et l'accueil en centre de loisirs. Ces formations sont essentielles pour nos agents, qui ont d'ailleurs tous répondu présents, afin de questionner nos pratiques, assurer au mieux l'inclusion de ces enfants et l'accueil légitime de ces familles », explique la responsable du service. Cette volonté affirmée depuis de nombreuses années est désormais, reconnue et soutenue par la CAF.